

société

La religion en entreprise, « le sujet que l'on redoute le plus en tant que recruteur »

Une enquête montre que les cas conflictuels ont triplé par rapport à 2013.

STÉPHANE KOVACS

LAÏCITÉ Une chimiste qui refuse d'ôter son foulard, un salarié qui distribue des prospectus des Témoins de Jéhovah, un autre qui refuse la visite médicale avec une femme médecin... Près d'un cadre dirigeant sur quatre est aujourd'hui régulièrement confronté à la question de la religion en entreprise. Presque deux fois plus qu'il y a un an ! Selon une enquête de l'institut Randstad et de l'Observatoire du fait religieux en entreprise (Ofre), menée pour la troisième année, 23 % des managers déclarent rencontrer régulièrement le fait religieux au travail. Ils n'étaient que 12 % en 2014. Quant aux cas conflictuels, s'ils restent minoritaires, ils ont doublé en un an...

Selon Lionel Honoré, président de l'Ofre, interviewé par *Le Parisien*, les attentats de janvier auraient poussé les pratiquants, qui « *plus qu'avant, se disent moqués* », à s'affirmer davantage dans leur entreprise. « *L'actualité récente a eu des conséquences certaines sur la perception des pratiques et demandes religieuses*, renchérit Aline Crépin, directrice de la responsabilité sociale et environnementale du groupe Randstad. *Le fait religieux semble plus que jamais compliqué à gérer pour les managers.* » Une entreprise sur deux environ est régulièrement concernée. « *Ce pourcentage reste stable*, précise Lionel Honoré. *En revanche, les cas compliqués à résoudre, éventuellement conflictuels, augmentent.* » Même s'ils ne représentent que 6 % du total, ils ont triplé par rapport à 2013.

Les problématiques les plus fréquentes ? Les demandes d'absence pour une fête religieuse, qui représentent 19 % des cas. Le port ostentatoire de signes religieux (croix, kippa, foulard, turban...) vient ensuite, rencontré par 17 % des personnes interrogées, puis les demandes d'aménagement d'horaires (12 %). Plus rarement surgissent des demandes de prière pendant les pauses. Voire pendant le temps de travail. Enfin, 4 % des cas concernent le refus de travailler avec une femme. Les raisons qui rendent certaines situations plus difficiles à gérer sont d'abord les menaces d'accusation de racisme ou de discrimination - pour plus de 60 % des personnes interrogées - et la remise en cause de la légitimité de l'entreprise et/ou du manager. Les zones géographiques les plus confrontées à ce genre de problèmes sont, sans surprise, Paris et la région parisienne, ainsi que les grandes agglomérations.

« *C'est le sujet que l'on redoute le plus d'avoir à gérer en tant que recruteur*, souligne Sébastien Bompard, président de À compétence égale, une association de cabinets de recrutement agissant contre la discrimination. *On manque de repères par rapport à la réglementation sur les signes religieux, on est dans le flou...* » Toutefois, selon Me Yves Tallendier, avocat spécialiste en droit social, « *il y a finalement peu de contentieux, car on constate une forte tendance à l'autorégulation en interne : on tente de régler l'affaire avant qu'elle ne prenne des dimensions importantes* ».

À la RATP, à la suite de plusieurs incidents, un guide de la laïcité a été élaboré en 2013. « *La RATP étant une entreprise de service public qui répond au principe de neutralité, vous vous engagez à proscrire toute attitude ou port de signe ostentatoire pouvant révéler une appartenance à une religion ou à une philosophie quelconque* », peut-on y lire. « *On a mis à jour l'ensemble des règlements intérieurs, et les contrats de travail mentionnent désormais cette exigence de neutralité*, raconte Serge Reynaud, directeur général adjoint du pôle social de la RATP. *Depuis lors, on n'a*

guère noté d'évolution. Il y a juste quelques phénomènes épisodiques, comme l'utilisation indue de locaux pour la prière, des saluts différenciés entre les hommes et les femmes, ou un afflux de demandes de congés à Noël. On fait les rappels nécessaires et cela se règle facilement. » Et, pour sensibiliser les nouveaux entrants, « après les événements du début de l'année », une « journée de dialogue » sera organisée ce jeudi à la RATP, autour d'un sociologue, sur les valeurs de la République.